



## APERÇU DES SÉANCES Mercredi 8 octobre 2003

### 947<sup>e</sup> séance plénière

Point 5 Examen des faits nouveaux et des questions se rapportant au programme de travail de l'après-Doha qui revêtent un intérêt particulier pour les pays en développement

Le Conseil a ouvert le débat général sur le point 5 de l'ordre du jour par un discours de M. Rubens Ricupero, Secrétaire général de la CNUCED. M<sup>me</sup> Lakshmi Puri, Directrice de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base, a ensuite prononcé une déclaration liminaire.

Des déclarations ont été faites par les représentants de la Thaïlande (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Italie (au nom de l'Union européenne et des pays en cours d'adhésion à l'UE – Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie), de la Commission européenne, de l'Oman (au nom du Groupe asiatique et de la Chine), de la Barbade (au nom du Groupe latino-américain et caraïbe), du Zimbabwe (au nom du Groupe africain), du Bénin (au nom des PMA), de l'Égypte, du Japon, de l'Inde, du Pakistan et de l'Afrique du Sud.

### 948<sup>e</sup> séance plénière

Point 5 Examen des faits nouveaux et des questions se rapportant au programme de travail de l'après-Doha qui revêtent un intérêt particulier pour les pays en développement

Le Conseil a poursuivi l'examen du point 5. Des déclarations ont été faites par des représentants de la Zambie, des Philippines, de Bahreïn, des États-Unis d'Amérique, de la République de Corée, de la Chine, du Brésil, de l'Ouganda, de la Jamaïque, du Maroc, du Cambodge, de l'Indonésie, de la République islamique d'Iran, du Botswana, du Kenya, de la Jordanie, de la Fédération de Russie, de la Malaisie et du Nigéria.

Le Conseil poursuivra l'examen du point 5 le matin du mardi 14 octobre 2003.

-----